

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2291

12 octobre 2007

SOMMAIRE

239 Finance S.à r.l.	109947	Ger Log 7 S.A.	109948
Amadeus Porcelain Investment S.A.	109943	Glassbeads S.à r.l.	109967
Amigo S.à.r.l.	109933	Intermedia Luxembourg S.à r.l.	109922
Amigo S.à.r.l.	109925	Lagar S.A.	109965
Amigo S.à.r.l.	109933	LuxCo 42 S.à r.l.	109948
Arcelor Wire Drawing S.à r.l.	109922	LuxCo 43 S.à r.l.	109944
Attendo International S.à r.l.	109957	LuxCo 44 S.à r.l.	109944
BBGP Biofuels Partner S.à.r.l.	109925	Lux-Hygiène Service S.A.	109929
Biname Investments S.A.	109966	LUXTECMA Service S.A.	109968
BT Broadband Luxembourg S.à r.l.	109949	Marcenaire S.A.	109940
Capitel S.A.	109936	Pacific Lumber S.à r.l.	109933
Cofalux Immobilière S.A.	109948	Parkridge CED II (Luxembourg) S.à r.l.	109963
Cotex	109965	Pearfin S.A.	109924
Credit Suisse Tower Investments (Luxembourg) S.à r.l.	109947	ProLogis CED II (P) S.à r.l.	109963
Credit Suisse Westferry Investments (Luxembourg) S.à.r.l.	109946	ProLogis (German Services) (P) S.à r.l.	109930
CVI GVF Germany GP Three S.à r.l.	109950	ProLogis Poland LXXIV S.à r.l.	109945
EPD Luxembourg S.à r.l.	109922	ProLogis Spain XX S.à r.l.	109945
Erofin S.A.	109966	Schwerin S.A.	109944
Erofin S.A.	109936	Schwerin S.A.	109949
Eurocomptes & Partners S. à r.l.	109943	Syntaxis S.à r.l.	109967
Eurodev International S.A.	109967	T.C.O.I. Fund-LU, S.à.r.l.	109936
Euro Révision S.A.	109939	Unilux S.A.	109957
First Euro Industrial Properties II S.à r.l.	109940	W2007 Parallel Blocker 3 S.à r.l.	109931
Gabra S.A.	109963	W2007 Parallel Rosenfeld S.à r.l.	109931
		Ypso Holding S.A.	109968

Arcelor Wire Drawing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7769 Bissen, route de Finsterthal.
R.C.S. Luxembourg B 5.789.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007109744/571/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2007, réf. LSO-CI03329. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2007.

Intermedia Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 42, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 95.419.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007109754/7564/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2007, réf. LSO-CI06015. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070125021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2007.

EPD Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R.C.S. Luxembourg B 128.207.

In the year two thousand seven, on the thirty-first day of July.

Before the undersigned Maître Joëlle Baden, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

VEYANCE TECHNOLOGIES, Inc., a corporation incorporated and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under authentication number 4320494 having its registered office at 1144 East Market Street, Akron, OH 44316, U.S.A.,

here represented by Saskia Leal Keijzer, maître en droit, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal, given on 31st of July 2007.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered therewith,

such appearing party is the sole shareholder of EPD LUXEMBOURG S.à r.l. (the «Company»), a société à responsabilité limitée, with registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B number 128.207, incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 16 May 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated 13 July 2007, n^o 1445.

The appearing party, representing the entire share capital, requested the undersigned notary to act the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolves to increase the share capital of the Company from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a par value of one euro (EUR 1) each up to three hundred thirty-nine thousand three hundred eight euro (EUR 339,308), by the issue of three hundred twenty-six thousand eight hundred eight (326,808) new shares of one euro (EUR 1) each, to be paid by a contribution in cash of three hundred twenty-six thousand eight hundred eight euro (EUR 326,808).

All the three hundred twenty-six thousand eight hundred eight (326,808) newly issued shares are subscribed and fully paid up by VEYANCE TECHNOLOGIES, Inc., represented as stated above, by a contribution in cash entirely allocated to the share capital of the Company so that the amount of three hundred twenty-six thousand eight hundred eight euro

(EUR 326,808) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly acknowledges it.

Second resolution

Further to the foregoing resolution, the sole shareholder resolves to amend article 6 of the articles of association which is modified and now reads as follows:

« **Art. 6.** The Company's share capital is set at three hundred thirty-nine thousand three hundred eight euro (EUR 339,308) represented by three hundred thirty-nine thousand three hundred eight (339,308) shares with a par value of one euro (EUR 1) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.»

Costs and expenses

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, has been estimated at about five thousand euro (EUR 5,000).

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the proxyholder of the appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

This deed having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le trente et un juillet.

Par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

VEYANCE TECHNOLOGIES, Inc., une société constituée et existant selon les lois de l'Etat du Delaware, enregistrée auprès du Secretary of State de l'Etat du Delaware, sous le numéro d'authentification 4320494 et ayant son siège social à 1144 East Market Street, Akron, OH 44316, U.S.A.,

ici représentée par Saskia Leal Keijzer, maître en droit, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privée donnée en date du 31 juillet 2007,

laquelle procuration signée ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle comparante agissant en sa qualité d'associée unique de EPD LUXEMBOURG S.à r.l (ci-après la «Société»), une société à responsabilité limitée, régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 128.207, constituée suivant acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 16 mai 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1445 du 13 juillet 2007.

La comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune à un montant de trois cent trente-neuf mille trois cent huit euros (EUR 339.308) par l'émission de trois cent vingt-six mille huit cent huit (326.808) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, devant être payées par un apport en numéraire de trois cent vingt-six mille huit cent huit euros (EUR 326.808).

Toutes les trois cent vingt-six mille huit cent huit (326.808) parts sociales nouvellement émises sont souscrites et entièrement libérées par VEYANCE TECHNOLOGIES, Inc., représentée comme indiqué ci-dessus, par un apport en numéraire entièrement alloué au capital social de la Société, de sorte que la somme de trois cent vingt-six mille huit cent huit euros (EUR 326.808) est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné qui le reconnaît expressément.

Deuxième résolution

Suite à la résolution précédente, l'associé unique décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à un montant de trois cent trente-neuf mille trois cent huit euros (EUR 339.308) représenté par trois cent trente-neuf mille trois cent huit (339.308) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.»

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital s'élève à environ cinq mille euros (EUR 5.000).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, même date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du mandataire de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même mandataire et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, ledit mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. L. Keijzer, J. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2007, LAC/2007/21345. — Reçu 3.268,08 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2007.

J. Baden.

Référence de publication: 2007109818/7241/105.

(070125640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2007.

Pearfin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 41.183.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille sept, le trente et un août.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A comparu:

La société anonyme de droit suisse COLOMBO & PARTNERS S.A., avec siège social à CH-6900 Lugano, 39, Via Clemente Maraini, (Suisse),

ici représentée par Madame Geneviève Blauen-Arendt, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La prédite procuration, signée ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit ses déclarations et constatations:

a.- Que la société anonyme PEARFIN S.A. (ci-après la «Société»), avec siège social à L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 41.183, a été constituée suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 3 août 1992, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 569 du 4 décembre 1992,

b.- Que le capital social est fixé à trente-quatre mille euros (34.000,- EUR), représenté par trois mille quatre cents (3.400) actions de dix euros (10,- EUR) chacune.

c.- Que la comparante, représentée comme dit ci-avant, est devenue successivement propriétaire de toutes les actions de la Société.

d.- Que l'activité de la Société ayant cessé et que la comparante prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

e.- Que la comparante, en tant qu'actionnaire unique, se désigne comme liquidateur de la Société.

f.- Qu'en cette qualité, elle requiert le notaire instrumentant d'acter qu'elle déclare avoir réglé tout le passif de la Société et avoir transféré tous les actifs à son profit.

g.- Que la comparante est investie de tous les éléments actifs de la Société et répondra personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la Société même inconnus à ce jour.

h.- Que partant, la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

i.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

j.- Qu'il y a lieu de procéder à l'annulation du livre des actionnaires et des titres au porteur.

k.- Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège social.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de sept cent cinquante euros, sont à la charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire, ès-qualité qu'elle agit, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: G. Blauen-Arendt, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 11 septembre 2007, Relation GRE/2007/3920. — Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Hirtt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 17 septembre 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2007109817/231/51.

(070125978) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2007.

Amigo S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6440 Echternach, 57, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 94.368.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2007109757/7564/11.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2007, réf. LSO-CH09314. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070125012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2007.

BBGP Biofuels Partner S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 129.712.

In the year two thousand and seven, on ninth day of August.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg-Eich, who last named shall remain depositary of the present deed

There appeared:

BBGP ODENSE MALTA LIMITED, a Malta private limited liability company, having its registered office at 171, Old Bakery Street, Valletta VLT 1455, Malta, (RC of Malta Number C 38312)

here represented by M. Max Mayer, private employee, residing in Luxembourg

by virtue of a proxy with power of substitution given on June 28th, 2007.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as foresaid, is the sole shareholder (the «Sole Shareholder») of BBGP BIOFUELS PARTNER S.à r.l, a société à responsabilité limitée organized under Luxembourg law, with a share capital of EUR 12,500.-, having its registered office at 6, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated on 28 June 2007 pursuant to a deed of the undersigned notary, residing in Luxembourg-Eich, not yet published in the Mémorial C, registered at the Luxembourg Register of Commerce and Companies under section B, number 129.712

and whose articles of incorporation have not yet been amended (the «Company»).

The Sole Shareholder, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

- 1 To create new classes of managers and in consequence to amend articles 8 to 12 of the articles of incorporation
- 2 To appoint the class A and class B managers.
- 3 Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The Sole Sharehole resolved to create two (2) classes of managers and in in consequence to amend articles 8 to 12 of the articles of incorporation of the Company shall from now on read as follows:

III. Management - Representation

Art. 8. Management.

8.1 The Company is managed by a board of managers (the «Board of Managers»).

8.2 The Managers need not to be Shareholders.

8.3 The Managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the Shareholder(s).

8.4 In the event that any Manager, who had initially been proposed by a holders of a given class of Shares in accordance with the foregoing provisions, resigns, dies or is otherwise removed, such Manager shall be immediately replaced by a person chosen among a list of candidates presented by the Shareholders who had initially proposed the Manager to be replaced.

Art. 9. Powers of the Board of Managers.

9.1 In dealing with third parties the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this Article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Managers.

Art. 10. Representation of the Company.

10.1 Towards third parties, the Company shall be bound by the joint signature of an A Manager and of a B Manager or by the signature of any person to whom such power shall be jointly delegated by an A Manager and by a B Manager.

Art. 11. Delegation and Agent of the Board of Managers.

11.1 The Board of Managers may delegate its powers to conduct the daily management of the Company to one or more ad hoc agents.

11.2 The Board of Managers may also give special powers for determined matters to one or more proxyholders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

11.3 The Board of Managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

Art. 12. Meeting of the Board of Managers.

12.1 Meetings of the Board of Managers shall be held in Luxembourg or exceptionally outside Luxembourg as the Board of Managers may from time to time determine.

12.2 Meetings of the Board of Managers are convened by any Manager

12.3 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the Managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.4 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.5 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if at least one (1) A Manager and at least one (1) B Manager are present (either physically or by conference call) or validly represented.

12.6 Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority of the votes of the Managers present or represented at the meeting, provided that at least one (1) A Manager and one (1) B Manager have voted in the majority.

12.7 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating Managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.8 A written decision, signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.9 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all Managers present or represented at the meeting. Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

Second resolution

The shareholder confirms for an undetermined period as A managers:

- Mr Mark Hatherly, investment banker, born 13 November 1965 at Auckland (New Zealand), residing professionally at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

- Mr Mark Dunstan, investment banker, born 11 February 1962 at Melbourne (Australia), residing at 18, rue Michel Lentz, L-1928 Luxembourg

The shareholder appoints for an undetermined period as B managers:

- Mr David Dujacquier, accountant, born 20 January 1970 at Braine L'Alleud (Belgium), residing professionally at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

- Mr Alexander Stahel, investment banker, born 16 July 1970 at Zurich (Switzerland), residing at 35 Kensington Park Road, W11 2EU London, United Kingdom

Third resolution

The shareholder confirms that the address of the company is 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach.

Costs and expenses

The costs, expenses, remunerations or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at EUR 1,200.-.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, who is known to the notary by her surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with the notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le neuf août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, lequel dernier nommé restera dépositaire de la minute.

A comparu:

BBGP ODENSE MALTA LIMITED, une société à Malte, ayant son siège social au 171, Old Bakery Street, Valletta VLT 1455, Malta, (RC MALTA N ° C 38312)

ici représentée par Monsieur Max Mayer, employé privé, demeurant à Luxembourg en vertu d'une procuration avec pouvoir de substitution donnée le 28 juin 2007.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Laquelle comparante est la seule associée (l'«Associée Unique») de BBGP BIOFUELS PARTNER S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec un capital social de EUR 12,500.-, ayant son siège social au 6, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte du notaire instrumentant en date du 28 juin 2007, pas encore publié au Mémorial C, immatriculé auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 129712 et dont les statuts n'ont pas encore été modifiés (la «Société»).

L'Associé Unique, reconnaissant avoir été entièrement informée des résolutions à prendre sur la base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Création de deux (2) catégories de gérants et modification des articles 8 à 12 des statuts de la société.
2. Nomination de nouveaux gérants de catégorie A et de catégorie B.
3. Divers.

a requis le notaire instrumentant de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associée Unique a décidé de créer deux (2) catégories de gérants et de modifier en conséquence les articles 8 à 12 des statuts de la société pour leur donner la teneur suivante:

III. Gestion - Représentation

Art. 8. Conseil de gérance.

8.1 La Société est gérée par un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

8.2 Les Gérants n'ont pas besoin d'être Associés.

8.3 Les Gérants sont révocables à tout moment avec ou sans motif sur décision de l'Associé (des Associés).

8.4. Dans l'hypothèse où un Gérant, qui a été initialement proposé par les détenteurs d'une catégorie de parts sociales donnée conformément aux dispositions précédentes, démissionne, décède ou est révoqué d'une manière ou d'une autre,

ce Gérant doit être immédiatement remplacé par une personne choisie parmi une liste de candidats présentée par les Associés qui ont initialement proposés le Gérant à remplacer.

Art. 9. Pouvoirs du Conseil de Gérance.

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Conseil de Gérance a tous les pouvoirs pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que cela soit conforme aux dispositions de cet Article.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Conseil de Gérance.

Art. 10. Représentation de la Société.

10.1 La Société sera valablement engagée envers les tiers par la signature conjointe de un Gérant A et de un Gérant B ou par la signature de toute personne à qui ce pouvoir sera délégué par un Gérant A et par un Gérant B conjointement.

Art. 11. Délégation et représentant du Conseil de Gérance.

11.1 Le Conseil de Gérance peut déléguer ses pouvoirs en matière de gestion journalière de la Société à un ou plusieurs gérants ad hoc.

11.2 Le Conseil de Gérance peut également déléguer des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs agents ad hoc, choisis parmi ses membres ou non, Associés ou non.

11.3 Le Conseil de Gérance déterminera les responsabilités de l'agent en question et sa rémunération (le cas échéant), la durée de la période de représentation et autres conditions de la représentation.

Art. 12. Réunions du Conseil de Gérance.

12.1 Les réunions du Conseil de Gérance sont tenues à Luxembourg ou exceptionnellement à l'extérieur de Luxembourg tel que cela est déterminé ponctuellement par le Conseil de Gérance.

12.2 Les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout Gérant.

12.3 Le Conseil de Gérance peut valablement délibérer sans convocation préalable lorsque tous les Gérants sont présents ou représentés et ont renoncé à la convocation par écrit.

12.4 Tout Gérant peut participer aux réunions du Conseil de Gérance en nommant par écrit ou par télégramme ou par téléfax ou par e-mail ou par lettre un autre Gérant comme son représentant. Un Gérant peut aussi nommer un autre Gérant pour le représenter par téléphone, ce qui doit être ultérieurement confirmé par écrit.

12.5 Le Conseil de Gérance ne peut valablement discuter et prendre des décisions que si au moins un (1) Gérant A et au moins un (1) Gérant B sont présents (en personne ou par conférence téléphonique) ou valablement représentés.

12.6 Les décisions du Conseil de Gérance sont adoptées à la majorité simple des votes des Gérants présents ou représentés à la réunion, sous réserve que les décisions soient prises avec l'accord d'au moins un (1) Gérant A et un (1) Gérant B.

12.8 L'utilisation de l'équipement de vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée pourvu que chaque Gérant participant soit capable d'entendre et d'être entendu par les autres Gérants participants qu'ils utilisent ou non cette technologie, et chaque Gérant participant est considéré comme présent et autorisé à voter par vidéo ou téléphone.

12.9 Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est valable et efficace comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Gérance, dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un seul document ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu, signés par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.10 Le procès-verbal de la réunion du Conseil de Gérance doit être signé par tous les Gérants présents ou représentés à la réunion. Des extraits doivent être certifiés par tout Gérant ou par toute personne nommée par tout Gérant ou durant une réunion du Conseil de Gérance.

Deuxième résolution

L'Associée Unique confirme pour une durée indéterminée aux fonctions gérants de catégorie A:

- M. Mark Hatherly, banquier d'investissement, né le 13 novembre 1965 à Auckland (Nouvelle Zélande) et résidant professionnellement 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg; et

- M. Mark Dunstan, banquier d'investissement, né le 11 février 1962 à Melbourne (Australie) et résidant professionnellement 18, rue Michel Lentz, L-1928 Luxembourg.

L'Associée Unique nomme pour une durée indéterminée aux fonctions gérants de catégorie B:

- M. David Dujacquier, comptable, né le 20 janvier 1970 à Braine L'Alleud (Belgique) et résidant professionnellement 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg; et

- M. Alexander Strahel, banquier d'investissement, né le 16 juillet 1970 à Zurich (Suisse) et résidant professionnellement 35 Kensington Park Road, W11 2EU Londres, Royaume-Uni

Troisième résolution

L'Associée Unique confirme que l'adresse de la société est 6C, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach.

Frais et dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à 1.200,- EUR

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande du même comparant et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: M. Mayer, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2007, Relation: LAC/2007/22932. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 20 août 2007.

P. Decker.

Référence de publication: 2007109799/206/205.

(070126012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2007.

Lux-Hygiène Service S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4620 Differdange, 62A, rue Emile Mark.

R.C.S. Luxembourg B 62.673.

L'an deux mille sept, le dix août.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

Ont comparu:

1) Monsieur Léon Mangers, commerçant, né le 29 avril 1939 à Ringach (L), demeurant D-54329 Konz, Gartenstrasse, 1A.

2) Madame Patricia Beaudouin; employée privée, demeurant à F-57290 Seremange, 32, rue François, uniques actionnaires de la société anonyme LUX-HYGIENE SERVICE S.A., avec siège à L-4620 Differdange, 62A, rue Emile Mark, (R.C. B N ° 62.673), constituée suivant acte notarié du 29 décembre 1997, publié au Mémorial C N ° 270 du 23 avril 1998.

Lesquels comparants ont requis le notaire d'acter ce qui suit:

Cession d'actions

Madame Patricia Beaudouin, préqualifiée cède par les présentes ses 250 actions à Monsieur Léon Mangers; préqualifié, lequel accepte,

Conversion du capital en Euro

L'assemblée générale décide de changer le capital social en 30.987,- €

Elle décide de l'augmenter de 13,- € pour le porter de son montant actuel 30.987,- € à 31.000,- € par incorporation de réserves libres, jusqu'à due concurrence et de fixer le nombre des actions à 1.000 avec une valeur nominale de 31,- € par action.

En conséquence l'article 3 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- €), représenté par 1.000 actions d'une valeur nominale de trente et un euros (31,- €) chacune.

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- €) se trouve dès à présent à la disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Toutes les actions sont au porteur, sauf disposition contraires de la loi.

La société peut racheter ses propres actions avec l'autorisation de l'assemblée générale suivant les conditions fixées par la loi.

Le capital social est souscrit par l'actionnaire unique, Monsieur Léon Mangers; préqualifié.

Démissions

L'assemblée générale accepte la démission de Madame Patricia Beaudouin en tant qu'administrateur.

Elle accepte également la démission de la société anonyme AMSTIMEX S.A., en tant que commissaire aux comptes.

Nominations

1) Monsieur Tobias Bärschdorf, administrateur de sociétés, né à Trèves, le 7 septembre 1973, demeurant à D-54329 Konz, Römerstrasse, 160, est nommé en tant que nouvel administrateur.

2) Monsieur Gerd Heintz, comptable, né à Trèves, le 24 août 1962, demeurant à D-54308 Langsur, in der Acht, 21 est nommé en tant que nouveau commissaire aux comptes.

Frais

Les frais du présent acte sont estimés à la somme de huit cent quarante euros.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite aux comparants, ceux-ci ont signé la présente minute avec le notaire instrumentant.

Signé: L. Mangers, P. Beaudouin, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 août 2007, Relation: EAC/2007/10076. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 27 août 2007.

G. d'Huart.

Référence de publication: 2007109804/207/52.

(070125851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2007.

ProLogis (German Services) (P) S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 121.765.

In the year two thousand seven, on the ninth day of August.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

ProLogis GERMANY LIMITED, a company having its registered office at 1, Monkspath Hall Road, Solihull, West Midlands, B90 4FY, UK, registered under the number 5941816,

here represented by Mr Marc Becker, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given on August 8, 2007.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- That it is the sole actual shareholder of PARKRIDGE (GERMAN SERVICES) S.à r.l., a société à responsabilité limitée unipersonnelle having its registered office at L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal, incorporated by notarial deed on October 24, 2006, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, number 2453 of December 30, 2006.

- That the sole shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to change the name of the Company into ProLogis (GERMAN SERVICES) (P) S.à r.l.

Second resolution

The sole shareholder decides to amend article 1 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

« **Art. 1. Form - Name.** There exists a corporation with limited liability (société à responsabilité limitée) governed by Luxembourg law, under the name ProLogis (GERMAN SERVICES) (P) S.à r.l. (hereinafter referred to as the «Corporation».)»

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately seven hundred and fifty euro (750.- LUF).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le neuf août.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

ProLogis GERMANY LIMITED, dont le siège social est établi à 1, Monkspath Hall Road, Solihull, West Midlands, B90 4FY, UK, inscrite sous le numéro 5941816,

ici représentée par Monsieur Marc Becker, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 8 août 2007.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule et unique associée de la société PARKRIDGE (GERMAN SERVICES) S.à r.l., une société à responsabilité limitée unipersonnelle, ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal, constituée suivant acte notarié du 24 octobre 2006, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 2453 du 30 décembre 2006.

- Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de changer le nom de la société en ProLogis (GERMAN SERVICES) (P) S.à r.l.

Deuxième résolution

L'associé unique déclare modifier l'article 1^{er} des statuts comme suit:

« **Art. 1^{er}. Forme - Nom.** Il existe une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois sous le nom de ProLogis (GERMAN SERVICES) (P) S.à r.l. (ci-après dénommée la «Société»).»

Plus rien n'étant fixé à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ sept cent cinquante euros (750,- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Becker, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2007, LAC/2007/22824. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2007.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2007109835/220/75.

(070126090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2007.

**W2007 Parallel Rosenfeld S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. W2007 Parallel Blocker 3 S.à r.l.).**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 129.698.

In the year two thousand and seven, on the thirty-first day of July.

Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

There appeared the following:

WHITEHALL PARALLEL GLOBAL REAL ESTATE LIMITED PARTNERSHIP 2007, a limited partnership formed and existing under the laws of the State of Delaware, registered with the Secretary of State of Delaware under registration number 4247844, having its registered office at THE CORPORATION TRUST COMPANY, Corporation Trust Center, New Castel County, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, acting through its general partner WH PARALLEL ADVISORS, L.L.C. 2007, here represented by Mr. Stanislas Bunetel, juriste, having his professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party is the sole partner of W2007 PARALLEL BLOCKER 3 S.à r.l., a société à responsabilité limitée, with registered office in L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-Rue, registered with the Luxembourg Commercial and Companies' Register under the number B 129 698, incorporated by deed of the undersigned notary on June 20, 2007, not yet published in the Mémorial C.

The appearing party representing the entire share capital took the following resolution:

Resolution

The sole partner decides to change the corporate name of the Company from W2007 PARALLEL BLOCKER 3 S.à r.l. into W2007 PARALLEL ROSENFELD S.à r.l. and to amend article 2 of the articles of incorporation of the Company, which henceforth shall read as follows:

« **Art. 2.** The denomination of the company is W2007 PARALLEL ROSENFELD S.à r.l.».

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read of the appearing person, who known to the notary by first and surname, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille sept, le trente et un juillet.

Par-devant Maître Paul Frieders notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

WHITEHALL PARALLEL GLOBAL REAL ESTATE LIMITED PARTNERSHIP 2007, un limited partnership» constitué et opérant sous le droit de l'Etat du Delaware, immatriculée auprès du «Secretary of State of Delaware» sous le numéro d'immatriculation 4247844 ayant son siège social au The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, New Castel County, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA, agissant par l'intermédiaire de son «general partner» WH PARALLEL ADVISORS, L.L.C. 2007, ici représenté par Mr. Stanislas Bunetel, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui conférée sous seing privé.

La procuration signée ne varietur par le mandataire et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant est l'associé unique de la société à responsabilité limitée W2007 PARALLEL BLOCKER 3 S.à r.l., ayant son siège social à L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-Rue, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro d'immatriculation B 129 698, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 20 juin 2007, non encore publié au Mémorial C.

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social, a pris la résolution suivante:

Résolution

L'associé unique décide de change la dénomination sociale de la Société de W2007 PARALLEL BLOCKER 3 S.à r.l. en W2007 PARALLEL ROSENFELD S.à r.l. et de modifier l'article 2 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 2.** La dénomination de la société est W2007 PARALLEL ROSENFELD S.à r.l.».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: S. Bunetel, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2007, Relation: LAC/2007/21127. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2007.

P. Frieders.

Référence de publication: 2007109829/212/71.

(070126014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2007.

Amigo S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6440 Echternach, 57, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 94.368.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2007109756/7564/11.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2007, réf. LSO-CH09312. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070125015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2007.

Amigo S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6440 Echternach, 57, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 94.368.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2007109758/7564/11.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2007, réf. LSO-CH09315. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070125010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2007.

Pacific Lumber S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 336.900,00.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 115.221.

In the year two thousand and seven, on the ninth day of August.

Before Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

The company TRIZEC 3 S.à r.l., a company organised and existing under the laws of Luxembourg, with its registered office at 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (TRIZEC 3), registered to the Trade and Companies Register of Luxembourg under the number B 115 220,

duly represented by Mr Nikolas Wienke, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given on private seal by TRIZEC 3 on August 7, 2007.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The presaid TRIZEC 3 is the sole member of the company PACIFIC LUMBER S.à r.l., having its registered office in L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers, registered to the Trade and Companies Register of Luxembourg under number B 115 221, incorporated by a deed received by Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary residing professionally in Luxembourg on March 30, 2006, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Association C, number 1123 dated on June 9th, 2006, which articles of association have been amended by a notarial deed of July 20, 2006 received by Maître Tom Metzler prenamed, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Association C, number 1893 dated October 9, 2006, by a notarial deed of December 8, 2006 received by the undersigned notary, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Association C, number 225 dated February 21, 2007, by a notarial deed of December 11, 2006 received by the undersigned notary published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Association C, number 317 dated March 7, 2007, by a notarial deed of March 23, 2007 received by the undersigned notary, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Association C, number 1115 dated June 9, 2007, by a notarial deed of June 6, 2007 received by the undersigned notary, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Association C, and by a notarial deed of July 20, 2007, received by the undersigned notary, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Association C (hereinafter referred to as the «Company»).

Such appearing party, represented as here above stated, in its capacity of sole member of the Company has requested the undersigned notary to state its following resolutions:

First resolution

The sole member resolves to increase the corporate capital of the Company by an amount of eight thousand four hundred euros (EUR 8,400.-) in order to bring it from its present amount of three hundred twenty-eight thousand five hundred euros (EUR 328,500.-) represented by three thousand two hundred eighty-five (3,285) corporate units with a nominal value of one hundred Euros (EUR 100.-) each, to the amount of three hundred thirty-six thousand nine hundred euros (EUR 336,900.-) represented by three thousand three hundred sixty-nine (3,369) corporate units with a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-) each.

Second resolution

The sole member resolves to issue eighty-four (84) new corporate units with a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-) each, having the same rights and obligations as the three thousand two hundred eighty-five (3,285) existing corporate units.

The sole member declares subscribing to the eighty-four (84) new corporate units with a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-) each, having the same rights and obligations as the existing ones, for an aggregate value of eight thousand four hundred euros (EUR 8,400.-) and to make payment in full for such new corporate units by a contribution in cash amounting to eight thousand four hundred euros (EUR 8,400.-).

It results from a bank certificate that the amount of eight thousand four hundred euros (EUR 8,400.-) is at the Company's disposal.

The sole member of the Company formally acknowledges the availability of the aggregate amount of eight thousand four hundred euros (EUR 8,400.-) to the Company.

Third resolution

The sole member resolves to amend the first paragraph of Article 5 of the articles of association of the Company so as to reflect the resolved capital increase.

Consequently, the first paragraph of Article 5 of the articles of association of the Company is replaced by the following text:

«The subscribed corporate capital is set at three hundred thirty-six thousand nine hundred euros (EUR 336,900.-) represented by three thousand three hundred sixty-nine (3,369) corporate units with a par value of one hundred euros (EUR 100.-) each.»

Fourth resolution

The sole member resolves to empower any one manager of the Company, with single signatory powers, to carry out any necessary formality in relation to the above resolutions.

Expenses

The expenses, costs, fees and outgoing of any kind whatsoever borne by the Company, as a result of the presently stated, are evaluated at approximately EUR 1,000.- (one thousand Euros).

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, duly represented, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, in the Office, on the day stated at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, acting as here above stated, she signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le neuf août

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

La société TRIZEC 3 S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, avec siège social au 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (TRIZEC 3), immatriculée au Registre de Commerce et des Société de Luxembourg sous le numéro B 115 220,

dûment représentée par Monsieur Nikolas Wienke, juriste (Rechtsanwalt), demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé par TRIZEC 3 en date du 7 août 2007.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La société préqualifiée TRIZEC 3 est l'associée unique de la société PACIFIC LUMBER S.à r.l., avec siège social à L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers, immatriculée au Registre de Commerce et des Société de Luxembourg sous le numéro B 115 221, constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 mars 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1123 en

date du 9 juin 2006 dont les statuts ont été modifiés par un acte reçu par Maître Tom Metzler prénommé, en date du 20 juillet 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1893 en date du 9 octobre 2006, par un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 8 décembre 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 225 en date du 21 février 2007, par un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 11 décembre 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 317 en date du 7 mars 2007, par un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 23 mars 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1115 en date du 9 juin 2007, par un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 6 juin 2007, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C et par un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 20 juillet 2007, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C (ci-après la «Société»).

Ladite partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, en sa qualité d'associée unique de la Société, a demandé au notaire instrumentant d'acter ses résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de huit mille quatre cents euros (EUR 8.400,-) pour le porter de son montant actuel de trois cent vingt huit mille cinq cents euros (EUR 328.500,-), représenté par trois mille deux cent quatre-vingt-cinq (3.285) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, au montant de trois cent trente-six mille neuf cents euros (EUR 336.900,-), représenté par trois mille trois cent soixante-neuf (3.369) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Deuxième résolution

L'associée unique décide d'émettre quatre-vingt-quatre (84) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les trois mille deux cent quatre-vingt-cinq (3.285) parts sociales existantes.

L'associée unique déclare souscrire aux quatre-vingt-quatre (84) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, celles-ci ayant les mêmes droits et obligations que les parts existantes, pour un montant total de huit mille quatre cents euros (EUR 8.400,-) et libérer intégralement ces nouvelles parts sociales par un apport en espèces d'un montant de huit mille quatre cents euros (EUR 8.400,-).

Il résulte d'un certificat bancaire que la somme de huit mille quatre cents euros (EUR 8.400,-) est à la disposition de la Société.

L'associée unique de la Société reconnaît expressément que le montant global de huit mille quatre cents euros (EUR 8.400,-) est à la disposition de la Société.

Troisième résolution

L'associée unique décide de modifier l'alinéa premier de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital résolue.

En conséquence, l'alinéa premier de l'article 5 des statuts de la Société est remplacé par le texte suivant:

«Le capital social souscrit de la Société est fixé à trois cent trente-six mille neuf cents euros (EUR 336.900,-), représenté par trois mille trois cent soixante-neuf (3.369) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune».

Quatrième résolution

L'associée unique décide de donner pouvoir à tout gérant de la Société, avec pouvoirs individuels de signature individuels, afin d'effectuer les formalités nécessaires en relation avec les résolutions qui précédentes.

Frais

Les frais, coûts, rémunérations et charges de quelque nature que ce soit, incombant à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à EUR 1.000,- (mille euros).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande de la personne comparante ci-dessus, dûment représentée, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. A la demande de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, le présent acte est dressé à Luxembourg, en l'Etude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire, ès qualités qu'il agit, il a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: N. Wienke, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2007, LAC/2007/22815. — Reçu 84 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2007.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2007109833/220/140.

(070126074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2007.

Capitel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 92.886.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2007109738/1267/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2007, réf. LSO-CI03758. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124907) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2007.

Erofin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R.C.S. Luxembourg B 89.769.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2007.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Référence de publication: 2007109736/696/14.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2007, réf. LSO-CI03269. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2007.

T.C.O.I. Fund-LU, S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5D, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 124.129.

In the year two thousand and seven, on the twenty third day of August,
before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand duchy of Luxembourg,

There appeared:

TPG CREDIT OPPORTUNITIES INVESTORS, L. P. a limited partnership with registered address: WALKERS SPV LIMITED, P.O Box 908 GT, Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands incorporated under the laws of Cayman Islands under number WK-17512,

hereby represented by Michaël Meylan, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on August 13, 2007;

the said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. TPG CREDIT OPPORTUNITIES INVESTORS, L. P. is the sole shareholder (the Sole Shareholder) of T.C.O.I FUND LU, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 5D, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 124.129, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on January 6, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 594 dated April 12, 2007 (the Company).

II. The Company's share capital is presently set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) divided into five hundred (500) shares with a par value of twenty five euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

III. The agenda is worded as follows:

1. Amendment of article 3 of the articles of association of the Company (the Articles) which shall henceforth read as follows:

« **Art. 3 Object.** The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange, as well as short sell and margin trade or finance or in any

other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever, in each case to the extent those activities are not considered as regulated activities of the financial sector.

The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security in favour of third parties over all or over some of its assets to secure and guarantee its own obligations and undertakings in relation to margin trading [and short selling] activities or otherwise and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person, in each case to the extent those activities are not considered as regulated activities of the financial sector. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all of its assets.

The Company may enter into, execute and deliver and perform any swaps, futures, forwards, derivatives, options, repurchase, stock lending and similar transactions. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investment for the purpose of their efficient management, including, but not limited to, techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

The descriptions above are to be understood in their broadest sense and their enumeration is not limiting. The corporate objects shall include any transaction or agreement which is entered into by the Company, provided it is not inconsistent with the foregoing enumerated objects. The Company may carry out any commercial, technical, financial or industrial operations and any transactions connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.»

2. Miscellaneous.

IV. The Sole Shareholder has passed the following resolution:

Sole resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 3 of the Articles which shall henceforth read as follows:

« **Art. 3 Object.** The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange, as well as short sell and margin trade or finance or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever, in each case to the extent those activities are not considered as regulated activities of the financial sector.

The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security in favour of third parties over all or over some of its assets to secure and guarantee its own obligations and undertakings in relation to margin trading [and short selling] activities or otherwise and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person, in each case to the extent those activities are not considered as regulated activities of the financial sector. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all of its assets.

The Company may enter into, execute and deliver and perform any swaps, futures, forwards, derivatives, options, repurchase, stock lending and similar transactions. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investment for the purpose of their efficient management, including, but not limited to, techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

The descriptions above are to be understood in their broadest sense and their enumeration is not limiting. The corporate objects shall include any transaction or agreement which is entered into by the Company, provided it is not inconsistent with the foregoing enumerated objects. The Company may carry out any commercial, technical, financial or industrial operations and any transactions connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.»

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately 1,800.- Euros.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt trois août,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg,

A comparu:

TPG CREDIT OPPORTUNITIES INVESTORS, L. P. une société dont le siège social est à WALKERS SPV LIMITED, P.O Box 908 GT, Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Iles Caïman, constituée conformément au droit des Iles Caïman sous le numéro WK-17512

ici représentée par Michaël Meylan, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 13 août 2007;

ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

La partie comparante, telle que représentée ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. TPG CREDIT OPPORTUNITIES INVESTORS, L. P. est l'associé unique (l'Associé Unique) de la société T.C.O.I FUND LU, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 5D, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.129, constituée par acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 6 janvier 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 594 du 12 avril 2007 (la Société);

II. Le capital social de la Société est actuellement fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

III. L'ordre du jour est libellé comme suit:

1. Modification de l'article 3 des statuts de la Société (les Statuts) qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 3. Objet social.** La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange de même que vente à découvert et commerce ou finance de marges ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever, ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés en faveur de tiers sur toutes ou partie de ses actifs afin de sécuriser et garantir ses propres obligations et engagements en relation avec le commerce de marges [et la vente à découvert] ou autre et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne. La Société pourra également garantir et nantir, transférer, grever, ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur tout ou partie de ses actifs.

La Société pourra conclure, signer, délivrer et exécuter des swaps, future forward, produits dérivés, options, rachat, prêt d'actions et transactions similaires. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

Les descriptions ci-dessus sont à considérer dans leur sens le plus large et ne sont pas limitatives. L'objet social inclut toute transaction ou accord conclu par la Société, à condition qu'il ne soit pas incompatible avec les activités énumérées. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, techniques, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions liées directement ou indirectement aux domaines décrits ci-dessus aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet social.»

2. Divers.

IV. L'Associé Unique a pris la résolution suivante:

Résolution unique

L'Associé Unique décide de modifier l'article 3 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 3. Objet social.** La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange de même que vente à découvert et commerce ou finance de marges ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever, ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés en faveur de tiers sur toutes ou partie de ses actifs afin de sécuriser et garantir ses propres obligations et engagements en relation avec le commerce de marges [et la vente à découvert] ou autre et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne. La Société pourra également garantir et nantir, transférer, grever, ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur tout ou partie de ses actifs.

La Société pourra conclure, signer, délivrer et exécuter des swaps, future forward, produits dérivés, options, rachat, prêt d'actions et transactions similaires. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

Les descriptions ci-dessus sont à considérer dans leur sens le plus large et ne sont pas limitatives. L'objet social inclut toute transaction ou accord conclu par la Société, à condition qu'il ne soit pas incompatible avec les activités énumérées. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, techniques, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions liées directement ou indirectement aux domaines décrits ci-dessus aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet social.»

Estimation des frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à 1.800,- Euros.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, à la requête de la même partie comparante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: M. Meylan, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2007, Relation: LAC/2007/24093. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007109826/211/190.

(070125725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2007.

Euro Révision S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 73.019.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Pour le conseil d'administration

Signature

Référence de publication: 2007109731/1051/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2007, réf. LSO-CI00017. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2007.

Marcenaire S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 62.139.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Pour le conseil d'administration

Signature

Référence de publication: 2007109732/1051/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2007, réf. LSO-CI00023. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2007.

First Euro Industrial Properties II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 95.555.

In the year two thousand and seven, on the thirtieth day of May.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

FEIP TitleCo (CAYMAN) LIMITED, a company governed by the laws of the Cayman Islands with registered office at PO Box 1111 Boundary Hall, Cricket Square, Grand Cayman, Cayman Island, KY1-1102, Cayman Islands, British West Indies (hereafter referred to as FEIP TitleCo (CAYMAN) LIMITED),

hereby represented by Flora Gibert, residing in Luxembourg, acting pursuant to a proxy given under private seal.

(I) The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

(II) The appearing party has requested the undersigned notary to document that:

The appearing party is the sole shareholder of the société à responsabilité limitée FIRST EURO INDUSTRIAL PROPERTIES II S.à r.l., a company governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 1, rue des Glacis, Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B-95.555 and incorporated following a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, on 29 August 2003, published in the Mémorial C number 1032 of 6 October 2003 (the «Company»).

(III) The appearing party having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. To increase the Company's corporate capital by an amount of two hundred and thirty six thousand four hundred Euro (EUR 236,400.-) so as to raise it from its current amount of nine hundred sixty thousand seven hundred seventy-five Euro (EUR 960,775.-) to one million one hundred and ninety seven thousand one hundred and seventy five Euro (EUR 1,197,175.-). To issue nine thousand four hundred and fifty six (9,456) new shares, with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares.

2. Subscription and payment to the share capital increase.

3. Subsequent amendment of article 5 of the articles of incorporation.

4. Amendment to the share register of the company.

5. Change of the registered office from 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg to 6, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach.

6. Subsequent amendment of article 2 of the articles of incorporation.

has requested the undersigned notary to document the following resolution:

First resolution

The sole shareholder resolved to increase the Company's corporate capital by an amount of two hundred and thirty-six thousand four hundred Euro (EUR 236,400.-) so as to raise it from its current amount of nine hundred sixty thousand seven hundred seventy-five Euro (EUR 960,775.-) to one million one hundred and ninety-seven thousand one hundred and seventy-five Euro (EUR 1,197,175.-) divided into forty-seven thousand eight hundred and eighty-seven (47,887) shares, with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

Second resolution

The sole shareholder resolved to issue nine thousand four hundred and fifty-six (9,456) new shares, with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares.

Subscription - Payment

Thereupon, FEIP TitleCo (CAYMAN) LIMITED, prenamed, represented as above stated, acting in its capacity as subscriber declared to subscribe for nine thousand four hundred and fifty-six (9,456) new shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, and to make payment for such new shares by a contribution in cash.

The amount of two hundred and thirty-six thousand four hundred Euro (EUR 236,400.-) is as from now at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

Third resolution

As a result of the above resolutions, the sole shareholder resolved to amend the share register of the Company as well as the first paragraph of article 5 of the articles of association of the Company, which shall have the following wording:

«The issued capital of the Company is set at one million one hundred and ninety-seven thousand one hundred and seventy-five Euro (EUR 1,197,175.-) divided into forty-seven thousand eight hundred and eighty-seven (47,887) shares, with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each. All of which are fully paid up.»

Fourth resolution

The sole shareholder decides to transfer the registered office of the company from L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis to L-5365 Munsbach, 6, Parc d'Activités Syrdall.

Fifth resolution

The sole shareholder decides to amend the article 2 of the articles of incorporation to reflect the above resolution:

« **Art. 2.** The registered office is established in Munsbach.»

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this deed are estimated at approximately EUR 6,000.-.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept le trente mai.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

FEIP TitleCo (CAYMAN) LIMITED, une société de droit des îles Cayman ayant son siège social à PO Box 1111 Boundary Hall, Cricket Square, Grand Cayman, Cayman Island, KY1-1102, Cayman Islands, British West Indies, représentée par Flora Gibert demeurant à Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration sous seing privé.

(I) La prédite procuration restera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

(II) La partie comparante a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

La partie comparante est le seul associé de la société à responsabilité limitée FIRST EURO INDUSTRIAL PROPERTIES II S.à.r.l, une société de droit luxembourgeois, avec siège social à 1, rue des Glacis, Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-95.555, et constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, en date 29 août 2003, publié au Mémorial C numéro 1032 du 6 octobre 2003 (la «Société»).

(III) La partie comparante reconnaissant être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social d'un montant de deux cent trente six mille quatre cents euros (EUR 236.400,-) de manière à le porter de son montant actuel de neuf cent soixante mille sept cent soixante-quinze euros (EUR 960.775,-) à un montant de un million cent quatre-vingt-dix-sept mille cent soixante-quinze Euro (EUR 1.197.175,-). Emission de neuf mille quatre cent cinquante-six (9.456) parts sociales nouvelles ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux parts sociales existantes.

2. Souscription et libération de l'augmentation de capital.

3. Modification du premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter les résolutions ci-dessus.

4. Modification du registre de parts de la société.

5. Transfert du siège social du 1, rue des Glacis L-1628 Luxembourg, à L-5365 Munsbach, 6, Parc d'activités Syrdall.

6. Modification subséquente de l'article 2 des statuts.

7. Divers.

a alors requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social d'un montant de deux cent trente six mille quatre cents euros (EUR 236.400,-) de manière à le porter de son montant actuel de neuf cent soixante mille sept cent soixante-quinze euros (EUR 960.775,-), à un montant de un million cent quatre-vingt-dix-sept mille cent soixante-quinze Euro (EUR 1.197.175,-) divisé en quarante-sept mille huit cent quatre-vingt-sept (47.887) parts sociales, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'émettre neuf mille quatre cent cinquante-six (9.456) parts sociales nouvelles ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux parts sociales existantes.

Souscription - Paiement

Ensuite FEIP TitleCo (CAYMAN) LIMITED, prénommée, représentée comme indiqué ci-dessus, agissant en sa qualité de souscripteur, déclare souscrire les neuf mille quatre cent cinquante-six (9.456) parts sociales nouvelles ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, et libérer intégralement la valeur nominale de ces parts sociales par un apport en espèces.

Le montant de deux cent trente-six mille quatre cents euros (EUR 236.400,-) est à partir de maintenant à la disposition de la Société, la preuve ayant été apportée au notaire soussigné.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'associé unique a décidé de modifier le registre de parts sociales ainsi que le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Le capital émis de la Société est fixé à un million cent quatre-vingt-dix-sept mille cent soixante quinze Euro (EUR 1.197.175,-) divisé en quarante sept mille huit cent quatre-vingt-sept (47.887) parts sociales, avec une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

Quatrième résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de Luxembourg 1, rue des Glacis à L-5365 Munsbach, 6, Parc d'Activités Syrdall.

Cinquième résolution

Afin de mettre les statuts en conformité avec la résolution qui précède, l'Associé unique décide de modifier l'article 2 des statuts comme suit:

«Le siège social est établi à Munsbach.»

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payables par la Société en raison du présent acte sont évalués approximativement à EUR 6.000,-.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, le texte étant suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Gibert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2007, Relation: LAC/2007/10873. — Reçu 2.364 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007109821/211/145.

(070125993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2007.

Eurocomptes & Partners S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9227 Diekirch, 52, Esplanade.

R.C.S. Luxembourg B 118.386.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Pour la Gérance

Signature

Référence de publication: 2007109730/1051/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2007, réf. LSO-CI00029. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2007.

Amadeus Porcelain Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 28, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 118.109.

Conseil d'administration:

- Monsieur Stéphane Weyders, demeurant professionnellement au 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg,
- Monsieur Jean Lemaire, demeurant professionnellement au 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg,
- Monsieur Christopher De Glanville, demeurant professionnellement au 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg.

Commissaire aux comptes:

AACO, ACCOUNTING AUDITING CONSULTING AND OUTSOURCING S.à R.L. dont le siège social se situe au 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg.

Nomination de nouveaux administrateurs:

Nomination avec effet immédiat jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2012:

- M. Stéphane Weyders, né le 2 janvier 1972 à Arlon (Belgique) et demeurant professionnellement au 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg,
- M. Jean Lemaire, né le 10 juillet 1953 à Bastogne (Belgique) et demeurant professionnellement 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg,
- M. Christophe Laguerre, né le 26 mai 1964 à Saint-Mard (Belgique) et demeurant professionnellement au 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg.

Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes:

Nomination avec effet immédiat jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2012:

AACO ACCOUNTING AUDITING CONSULTING AND OUTSOURCING S.à R.L. dont le siège social se situe au 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2007109843/3258/29.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2007, réf. LSO-CI02976. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070125881) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2007.

LuxCo 44 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 130.928.

Il résulte du contrat de vente et d'achat du 20 août 2007 que toutes les parts sociales ordinaires de la Société détenues par TMF CORPORATE SERVICES S.A., ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 84.993, ont été transférées comme suit: 250 parts sociales ordinaires à LuxCo 41 S.à r.l., ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 130.925 - 125 parts sociales ordinaires à LuxCo 42 S.à r.l., ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 130.926 - 125 parts sociales ordinaires à LuxCo 43 S.à r.l., ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 130.927, de sorte que toutes les parts sociales ordinaires de la société représentant l'entière de son capital, sont désormais détenues comme tel:

- LuxCo 41 S.à r.l.: 250 parts sociales ordinaires
- LuxCo 42 S.à r.l.: 125 parts sociales ordinaires
- LuxCo 43 S.à r.l.: 125 parts sociales ordinaires

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2007.

Pour la société

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2007109849/805/29.

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2007, réf. LSO-CI04215. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070125755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2007.

Schwerin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 40.273.

Par lettre recommandée datée du 30 août 2007, la société GAMA DIRECTORSHIP LIMITED a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 4 septembre 2007.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007109853/1035/16.

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2007, réf. LSO-CI04371. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070125708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2007.

LuxCo 43 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 130.927.

Il résulte du contrat de vente et d'achat du 20 août 2007 que toutes les parts sociales ordinaires de la Société détenues par TMF CORPORATE SERVICES S.A., ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 84.993, ont été transférées à Monsieur Per-Arne Sendren, né le 22 janvier 1959 à Märlanda (Suède), demeurant au 46, Olofskotkonungsqatan, 412 69 Goteborg, Sverige (Suède),

de sorte que Monsieur Per-Arne Sendren détient désormais 500 parts sociales ordinaires de la Société représentant l'entièreté de son capital.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2007.

Pour la société

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2007109850/805/22.

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2007, réf. LSO-CI04216. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070125750) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2007.

**ProLogis Spain XX S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle,
(anc. ProLogis Poland LXXIV S.à r.l.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 113.534.

In the year two thousand seven, on the ninth day of August.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

ProLogis EUROPEAN DEVELOPMENTS B.V., a company having its registered office at Schiphol Boulevard 115, 1118 BG Schiphol Airport (The Netherlands),

here represented by Mr Marc Becker, private employee, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on August 8, 2007.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- That it is the sole actual shareholder of ProLogis POLAND LXXIV S.à r.l., a société à responsabilité limitée unipersonnelle having its registered office at L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal, incorporated by deed of the undersigned notary on January 12, 2006, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, number 750 of April 13, 2007.

- That the sole shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to change the name of the Company into ProLogis SPAIN XX S.à r.l.

Second resolution

The sole shareholder decides to amend article 2 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

« **Art. 2.** The name of the Company is ProLogis SPAIN XX S.à r.l.»

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately seven hundred and fifty euro (750.- LUF).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le neuf août.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

ProLogis EUROPEAN DEVELOPMENTS B.V., une société ayant son siège social à Schiphol Boulevard 115, 1118 BG Schiphol Airport (Pays-Bas),

ici représentée par Monsieur Marc Becker, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 8 août 2007.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule et unique associée de la société ProLogis POLAND LXXIV S.à r.l., une société à responsabilité limitée unipersonnelle, ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal, constituée suivant acte du notaire soussigné du 12 janvier 2006, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 750 du 13 avril 2006.

- Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de changer le nom de la société en ProLogis SPAIN XX S.à r.l.

Deuxième résolution

L'associé unique déclare modifier l'article 2 des statuts comme suit:

« **Art. 2.** La Société a pour dénomination ProLogis SPAIN XX S.à r.l.»

Plus rien n'étant fixé à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ sept cent cinquante euros (750,- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Becker, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2007, LAC/2007/22826. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2007.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2007109837/220/72.

(070126102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2007.

Credit Suisse Westferry Investments (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 130.023.

Il résulte du contrat de vente et d'achat du 27 juillet 2007 que toutes les parts sociales ordinaires de la Société détenues par TMF CORPORATE SERVICES S.A., ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 84.993, ont été transférées à CREDIT SUISSE K-H-R INVESTMENTS (LUXEMBOURG) S.à r.l., ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 117.925, de sorte que CREDIT SUISSE K-H-R INVESTMENTS (LUXEMBOURG) S.à r.l. détient désormais les 500 parts sociales ordinaires de la Société représentant l'entièreté de son capital.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2007.

Pour la société
TMF CORPORATE SERVICES S.A.
Gérant unique
Signatures

Référence de publication: 2007109844/805/23.

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2007, réf. LSO-CI04987. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070125781) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2007.

Credit Suisse Tower Investments (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 130.031.

Il résulte du contrat de vente et d'achat du 27 juillet 2007 que toutes les parts sociales ordinaires de la Société détenues par TMF CORPORATE SERVICES S.A., ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 84.993, ont été transférées à CREDIT SUISSE K-H-R INVESTMENTS (LUXEMBOURG) S.à r.l. ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 117.925, de sorte que CREDIT SUISSE K-H-R INVESTMENTS (LUXEMBOURG) S.à r.l. détient désormais les 500 parts sociales ordinaires de la Société représentant l'entièreté de son capital.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2007.

Pour la société
TMF CORPORATE SERVICES S.A.
Gérant unique
Signatures

Référence de publication: 2007109845/805/23.

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2007, réf. LSO-CI04988. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070125777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2007.

239 Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 9.000,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 98.147.

EXTRAIT

Suite à la dissolution d'OMICOM DEVELOPMENT VENTURES II LIMITED PARTNERSHIP, associé unique de la Société, les 100 parts sociales de la Société ont été transférées avec effet au 4 juin 2007 à OMNICOM INTERNATIONAL HOLDINGS Inc., ayant son siège social au 720, California Street, CA 94108 San Francisco, Etats-Unis, enregistrée auprès du «Secretary of State of the State of Delaware» sous le numéro 3423867, de sorte que toutes les parts sociales de la Société sont détenues par OMNICOM INTERNATIONAL HOLDINGS Inc.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

Pour la société
TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.
Domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2007109846/805/22.

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2007, réf. LSO-CI04320. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070125774) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2007.

Cofalux Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8008 Strassen, 2, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 26.154.

EXTRAIT

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire du 23 juillet 2007 que:

- * Monsieur Torsten Bauer a été révoqué comme Administrateur et comme Administrateur-délégué.
- * Monsieur Frank Ewald Kolberg, domicilié à D-50677 Köln, 16 Wormser Strasse, à été nommé comme Administrateur.
- * Le conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:
 - Fernand Steinhäuser, Administrateur et Président
 - Günter Lübker, Administrateur-délégué
 - Bernard Elvinger, Administrateur
 - Frank Ewald Kolberg, Administrateur

Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2007109842/304/22.

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2007, réf. LSO-CH03054. - Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070125888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2007.

LuxCo 42 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 130.926.

Il résulte du contrat de vente et d'achat du 20 août 2007 que toutes les parts sociales ordinaires de la Société détenues par TMF CORPORATE SERVICES S.A., ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 84.993, ont été transférées à Monsieur Hans Gunnar Lindh, né le 22 décembre 1055 à Frölunda (Suède), demeurant au 28 Amundövik, 436 58 Hovas, Sverige (Suède), de sorte que Monsieur Hans Gunnar Lindh détient désormais 500 parts sociales ordinaires de la Société représentant l'entièreté de son capital.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2007.

Pour la société
TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.
Domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2007109851/805/22.

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2007, réf. LSO-CI04217. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070125748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2007.

Ger Log 7 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 125.888.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 30 août 2007

1) L'assemblée générale extraordinaire a révoqué OPTIO EXPERT-COMPTABLE ET FISCAL Sàrl, avec siège social à L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse, de ses fonctions de commissaire aux comptes de la Société avec effet au 30 août 2007.

2) L'assemblée générale extraordinaire a décidé de nommer PRICEWATERHOUSECOOPERS Sàrl, avec siège social à L-1014 Luxembourg, 400, route d'Esch, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous

le numéro B 65.477, comme commissaire aux comptes de la Société, avec effet au 30 août 2007, pour une période prenant fin à l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes clos au 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007109857/280/19.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2007, réf. LSO-CI04081. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070125584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2007.

Schwerin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 40.273.

Par lettre recommandée datée du 30 août 2007, Madame Delphine Tempé a démissionné de son mandat d'administrateur de la Société avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 4 septembre 2007.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007109854/1035/16.

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2007, réf. LSO-CI04316. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070125702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2007.

BT Broadband Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 25.906.912,00.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.

R.C.S. Luxembourg B 71.594.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 29 août 2007

Le mandat des personnes suivantes a été renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire devant se tenir en 2008 en relation avec les comptes de l'exercice social prenant fin le 31 mars 2008:

1) Monsieur Reinhart Jan Schaap, responsable du service Relations Client, Benelux de la société BT NEDERLAND NV, demeurant professionnellement à Herikerbergweg 2, 1101 CM Amsterdam (Pays-Bas), gérant avec pouvoir de signature B,

2) Monsieur Leslie Charles Winnister, trésorier, résidant professionnellement au EC1A 7AJ Londres, 81, Newgate Street, gérant avec pouvoir de signature B,

3) Madame Barbara Van Lohuizen, gestionnaire des services administratifs Sociétés, résidant professionnellement au Herikerbergweg 2, 1101 CM Amsterdam, Z.O., Pays-Bas, gérante avec pouvoir de signature B,

4) Maître Pierre Metzler, avocat, résidant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, gérant avec pouvoir de signature A,

5) Maître Georges Gudenburg, avocat, résidant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, gérant avec pouvoir de signature A,

6) Maître Michel Bulach, avocat, résidant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, gérant avec pouvoir de signature A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007109855/280/28.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2007, réf. LSO-CI04066. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070125603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2007.

CVI GVF Germany GP Three S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 129.275.

In the year two thousand and seven, on the thirteenth day of July.

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

CVI GVF (LUX) MASTER S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B 119.271,

duly represented by Ms Andrea Hoffmann, private employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg on 12 July 2007.

This proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to this document in order to be registered therewith.

Such appearing party is the sole shareholder (the «Sole Shareholder») of KENTON INVEST S.à r.l., a société à responsabilité limitée having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B 129.275, incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx on 4 June 2007, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Company»).

The Sole Shareholder, representing the entire capital, takes the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to change the name of the Company into CVI GVF GERMANY GP THREE S.à r.l.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the purpose of the Company as follows:

«The purpose of the Company shall be the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and loans and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may act as a general partner and manager of partnerships or similar corporate structures with unlimited liability for all debts and obligations of such entities.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.»

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend to convert the existing one hundred (100) shares in the share capital of the Company, having a par value of one hundred twenty-five euro (EUR 125.-) each, into twelve thousand five hundred (12,500) shares having a par value of one euro (EUR 1.-) each.

The twelve thousand five hundred (12,500) shares of the Company shall be held by the Sole Shareholder.

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to change the financial year so as to begin on first of June and to end on thirty-first of May and resolves that the first financial year shall terminate on 31 May 2008.

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolves to fully restate the articles of incorporation of the Company which shall read as follows:

«A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There is hereby established among the current owner of the shares created hereafter and all those who may become shareholders in future, a société à responsabilité limitée (hereinafter the «Company») which shall be governed by the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

Art. 2. The purpose of the Company shall be the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and loans and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may act as a general partner and manager of partnerships or similar corporate structures with unlimited liability for all debts and obligations of such entities.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company is incorporated under the name of CVI GVF GERMANY GP THREE S.à r.l.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by the general meeting of its shareholders or by means of a resolution of its sole shareholder, as the case may be. A transfer of the registered office within the same municipality may be decided by a resolution of the sole manager or, as the case may be, the board of managers. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

B. Share capital - Shares

Art. 6. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a par value of one euro (EUR 1.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 7. The share capital may be changed at any time by approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least or by the sole shareholder, as the case may be.

Art. 8. The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 9. The Company's shares are freely transferable among shareholders. They may only be transferred, inter vivos, to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.

Art. 11. Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

C. Management

Art. 12. The Company is to be managed by at least one manager, who does not need to be a shareholder.

In dealings with third parties, the manager(s) has/have the most extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorize all acts and operations consistent with the Company's purpose.

The manager(s) is/are appointed by the shareholders or by the sole shareholder, as the case may be, who fix(es) the term of their office. The manager(s) may be dismissed freely at any time by the shareholders or the sole shareholder, as the case may be, without there having to exist any legitimate reason («cause légitime»).

The Company will be bound in all circumstances by the sole signature of any manager.

Art. 13. In case of several managers, the Company is managed by a board of managers which may choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet upon call by any one manager at the place indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside at all meetings of the board of managers, or in the absence of a chairman, the board of managers may appoint another manager as chairman by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers at least twenty-four hours in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 14. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by two managers or by any person duly appointed to that effect by the board of managers.

Art. 15. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 16. The manager(s) do not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

The Company shall indemnify any manager or officer, and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a manager or officer of the Company, or, at its request, of any other corporation of which the Company is a shareholder or creditor and from which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence (faute grave) or wilful misconduct (faute intentionnelle); in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

Art. 17. The manager or the board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager or the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carry-forward profits and distributable reserves, but decreased by carry-forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

D. Collective decisions of the shareholders - Decisions of the sole shareholder

Art. 18. Each shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. 19. Collective decisions are only validly taken in so far they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

Art. 20. The sole shareholder, as the case may be, exercises the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 21. The Company's financial year commences on the first of June and ends on the thirty-first of May.

Art. 22. Each year on the thirty-first of May, the accounts are closed and the manager(s) prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 23. Five per cent (5%) of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the shareholder(s). Interim dividends may be distributed in compliance with the terms and conditions provided for by law.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 24. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders or by the sole shareholder, as the case may be, which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders proportionally to the shares of the Company held by them or to the sole shareholder, as the case may be.

Art. 25. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto.»

Sixth resolution

Further to a resignation letter signed by LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. on 12 July 2007 which will remain attached hereto as Schedule 1, the Sole Shareholder resolves to accept the resignation of LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. from its duties as manager of the Company with immediate effect.

Seventh Resolution

The Sole Shareholder resolves to grant full discharge to LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. for the exercise of its mandate as manager of the Company.

Eighth Resolution

The Sole Shareholder resolves to appoint the following persons as managers of the Company with immediate effect and for an indefinite period of time:

1. Mr Gregor Klaedtke, born on 10 January 1965 in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, residing professionally at 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

2. Mr Hille-Paul Schut, lawyer, born on 29 September 1977 in 's-Gravenhage, the Netherlands, residing professionally at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

The Sole Shareholder declares that further to the above resolutions, the board of managers of the Company is henceforth composed as follows:

- Mr Gregor Klaedtke;
- Mr Hille-Paul Schut;

Estimation of costs

The costs, expenses, fees and charges, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present deed, have been estimated at about one thousand three hundred euro (EUR 1,300.-).

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by her name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le treize juillet,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

CVI GVF (LUX) MASTER S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 119.271,

ici représentée par Andrea Hoffmann, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 12 juillet 2007.

La procuration signée ne varietur par le mandataire et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante est l'associé unique (l'«Associé Unique») de KENTON INVEST S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 129.275, constituée par un acte de Maître Henri Hellinckx du 4 juin 2007, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la «Société»).

L'Associé Unique, représentant l'intégralité du capital social, prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de changer le nom de la Société en CVI GVF GERMANY GP THREE S.à r.l.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'objet social de la Société comme suit:

«La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, l'échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et de prêts et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut agir en tant qu'associé commandité et gérant de sociétés en commandite ou de structures sociétaires similaires entraînant une responsabilité illimitée pour toutes les dettes et obligations des entités en question.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement les sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou les sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.»

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de convertir les cent (100) parts sociales existantes dans le capital de la Société d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune, en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

Les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de la Société seront détenues par l'Associé Unique.

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'exercice social de la Société de telle manière à ce qu'il commence le premier juin et se termine le trente et un mai. L'Associé Unique décide que le premier exercice social prendra fin le 31 mai 2008.

Cinquième résolution

L'Associé Unique décide de procéder à la refonte complète des statuts de la Société qui auront la teneur suivante:

«A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (ci-après la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telles que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, l'échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et de prêts et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut agir en tant qu'associé commandité et gérant de sociétés en commandite ou de structures sociétaires similaires entraînant une responsabilité illimitée pour toutes les dettes et obligations des entités en question.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement les sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou les sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La Société prend la dénomination de CVI GVF GERMANY GP THREE S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de son associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés. Un transfert du siège social à l'intérieur de la même municipalité pourra être décidé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social de la Société est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social ou par l'associé unique, le cas échéant.

Art. 8. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

Art. 11. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

C. Gérance

Art. 12. La Société est gérée par au minimum un gérant, qui ne doit pas nécessairement être associé.

Vis-à-vis des tiers, le gérant/conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

Le(s) gérant(s) est/sont nommé(s) par les associés ou, le cas échéant, par l'associé unique, fixant la durée du mandat du/des gérant(s). Le(s) gérant(s) est/sont librement et à tout moment révocable(s) par les associés ou, le cas échéant, par l'associé unique sans qu'il soit nécessaire qu'une cause légitime existe.

La Société sera engagée en toutes circonstances par la seule signature de tout gérant.

Art. 13. Lorsqu'il y a plusieurs gérants, la Société est gérée par un conseil de gérance qui pourra choisir parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance, en l'absence d'un président, le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 14. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance.

Art. 15. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 16. Le ou les gérant(s) ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

La Société indemniserà tout gérant ou fondé de pouvoir, ses héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs, des dépenses raisonnablement occasionnées par toutes actions ou tous procès auxquels il aura été partie en sa qualité de gérant ou fondé de pouvoir de la Société, ou pour avoir été, à la demande de la Société, gérant ou fondé de pouvoir de toute autre société dont la Société est actionnaire ou créditrice et par laquelle il ne serait pas indemnisé, sauf le cas où dans pareils actions ou procès il sera finalement condamné pour faute grave ou faute intentionnelle; en cas d'arrangement extrajudiciaire, une telle indemnité ne sera accordée que si la Société est informée par son avocat-conseil que le gérant ou fondé de pouvoir en question n'a pas commis un tel manquement à ses devoirs. Le droit à indemnisation n'exclura pas d'autres droits dans le chef du gérant ou fondé de pouvoir.

Art. 17. Le gérant ou le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

D. Décisions collectives des associés - Décisions de l'associé unique

Art. 18. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts sociales qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 19. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 20. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

E. Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 21. L'année sociale commence le premier juin et se termine le trente et un mai.

Art. 22. Chaque année au trente et un mai, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 23. Sur le bénéfice net, il est prélevé 5% (cinq pour cent) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne 10% (dix pour cent) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale. Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la loi.

G. Dissolution - Liquidation

Art. 24. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés ou, le cas échéant, par l'associé unique qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf disposition contraire, le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société ou distribué à l'associé unique.

Art. 25. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 telle qu'elle a été modifiée.»

Sixième résolution

Suite à une lettre de démission signée par LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. le 12 juillet 2007 qui restera annexée au présent acte comme Annexe 1^{ère}, l'Associé Unique décide d'accepter la démission de LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. de son poste de gérant de la Société avec effet immédiat.

Septième résolution

L'Associé Unique décide de donner décharge pleine et entière à LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. pour l'exercice de son mandat de gérant de la Société.

Huitième résolution

L'Associé Unique décide de nommer les personnes suivantes comme gérants de la Société avec effet immédiat et pour une période indéterminée:

1. M. Gregor Klaedtke, né le 10 janvier 1965 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec adresse professionnelle à 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

2. M. Hille-Paul Schut, juriste, né le 29 septembre 1977 à 's-Gravenhage, Pays-Bas, avec adresse professionnelle à 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

L'Associé Unique déclare que, suite aux résolutions ci-dessus, le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- M. Gregor Klaedtke;
- M. Hille-Paul Schut.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ mille trois cent Euros (EUR 1.300,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête les présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ladite comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Hoffmann, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2007, Relation LAC/2007/18493. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): R. Jungers.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007109805/211/388.

(070125998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2007.

Unilux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 100.078.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires tenue extraordinairement en date du 23 août 2007

1. Monsieur Arno Bijl a démissionné de son mandat d'administrateur B.

2. Monsieur Hans De Graaf, administrateur de sociétés, né à Reeuwijk (Pays-Bas), le 19 avril 1950, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur B jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2008.

Luxembourg, le 29 août 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour UNILUX S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007109869/29/19.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2007, réf. LSO-CI02609. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070125476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2007.

Attendo International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 122.734.

In the year two thousand seven, on the twenty-ninth of August.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of ATTENDO INTERNATIONAL S.A R.L., (here after the «Company»), a «société à responsabilité limitée», having its registered office at L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, incorporated by deed enacted on December 8, 2006, RCS Luxembourg number B 122 734 and which has been amended by deed enacted on January 23, 2007.

The meeting is opened at 2 o'clock p.m., with Mrs Sévrine Silvestro, «avocat à la Cour», residing in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich in the chair.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Flora Gibert residing in Luxembourg.

The chairman requests the notary to record that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, all the 10,468 (ten thousand four hundred sixty-eight) shares, representing the whole capital of the corporation, are represented and all the shareholders represented declare that they have had notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, and agree to waive the notices requirements.

III.- The present meeting is duly constituted and can therefore validly deliberate on the following agenda:

Agenda:

1.- Decision to increase the corporate capital by an amount of 189,600.- EUR (one hundred eighty-nine thousand six hundred euros) so as to raise it from its present amount of 261,700.- EUR (two hundred sixty-one thousand seven

hundred euros) to 451,300.- EUR (four hundred fifty-one thousand three hundred euros) by the issue of 7,584 (seven thousand five hundred eighty-four) new shares having a par value of 25,- EUR (twenty-five euros) each, by contribution in cash.- Subscription and payment of the new shares.

2.- Subsequent amendment of article 8.1 of the articles of association.

After deliberation, the Meeting unanimously resolved to adopt the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to increase the corporate capital by an amount of 189,600.- EUR (one hundred eighty-nine thousand six hundred euros) so as to raise it from its present amount of 261,700.- EUR (two hundred sixty-one thousand seven hundred euros) to 451,300.- EUR (four hundred fifty-one thousand three hundred euros) by the issue of 7,584 (seven thousand five hundred eighty-four) new shares having a par value of 25,- EUR (twenty-five euros) each, by contribution in cash.

The meeting decides to admit to the subscription of the 7,584 (seven thousand five hundred eighty-four) new shares:

	Shares
IK 2004 LP's I	784
IK 2004 LP's II	945
IK 2004 LP's III	864
IK 2004 LP's IV	558
PEURO IV LTD	552
PEURO IV LP	38
PEURO V A	667
PEURO V B	99
PGSF III-A	188
PGSF III-B	84
PIP	272
ESP II	760
ESP 2004	697
ESP 2006	433
LÄNSFÖRSÄKRINGAR	633
Total	7,584

Intervention - Subscription - Payment

INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP I, here-above called IK 2004 LP's I

INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP II, here-above called IK 2004 LP's II

INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP III, here-above called IK 2004 LP's III

INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP IV, here-above called IK 2004 LP's IV

represented by INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED acting in its capacity as General Partner of INDUSTRI KAPITAL 2004 GP LP, acting in its capacity as General Partner of INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIPS I-IV, whose registered office is situated at 30-32 New Street, St. Helier, Jersey, JE2 3RA Channel Islands;

PANTHEON EUROPE FUND IV LIMITED, here-above called PEURO IV LTD, a company incorporated and existing under the laws of Guernsey, whose registered office is situated at PO Box 105, Trafalgar Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands, GY1 3EP, with Trade Register Number 42010;

PANTHEON EUROPE FUND IV LP, here-above called PEURO IV LP, a partnership existing under the laws of Delaware, having its principal place of business at C/O PANTHEON VENTURES INC, 600 Montgomery Street, 23rd Floor, San Francisco, CA 94111, USA, acting by PEURO IV GP LIMITED, a company incorporated and existing under the laws of Delaware, its general partner, whose registered office is situated at 600 Montgomery Street, 23rd Floor, San Francisco, CA 94111, USA, itself acting by PANTHEON VENTURES, INC, a company incorporated and existing under the laws of California, its manager, whose registered office is situated at 600 Montgomery Street, 23rd Floor, San Francisco, CA 94111, USA;

PANTHEON EUROPE FUND V «A» LP, here-above called PEURO V A, a partnership existing under the laws of Scotland, having its principal place of business at P.O. Box 255, Trafalgar Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands GY1 3QL, with Trade Register Number SL005664, acting by PEURO V GP LIMITED, a company incorporated and existing under the laws of Guernsey, its general partner, whose registered office is situated at P.O. Box 255, Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands GY1 3QL;

PANTHEON EUROPE FUND V «B» LP here-above called PEURO V B, a partnership existing under the laws of Delaware, whose principal place of business is situated at PANTHEON VENTURES INC, Transamerica Center, 600 Montgomery Street, San Francisco, CA 94111, with Trade register Number 4161587, acting by PEURO V GP LIMITED

a company incorporated and existing under the laws of Guernsey, its general partner whose registered office is situated at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, GY1 3QL Channel Islands;

PANTHEON GLOBAL SECONDARY FUND III «A» LP, here-above called PGSF III-A, a partnership existing under the laws of Scotland, having its principal place of business at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands, GY1 3QL, with Trade Register Number SL005769, acting by PGSF III GP LIMITED, a company incorporated and existing under the laws of Guernsey, its general partner, whose registered office is situated at P.O. Box 255, Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands GY1 3QL;

PANTHEON GLOBAL SECONDARY FUND III «B» LP, here-above called PGSF III-B, a partnership existing under the laws of Delaware, having its principal place of business at C/O PANTHEON VENTURES INC, 600 Montgomery Street, 23rd Floor San Francisco, CA 94111, USA, acting by PGSF III GP, LLC, a company incorporated and existing under the laws of Delaware, its general partner, whose registered office is situated at 600 Montgomery Street, 23rd Floor San Francisco, CA 94111, USA, itself acting by PANTHEON VENTURES, INC, a company incorporated and existing under the laws of California, its manager, whose registered office is situated at 600 Montgomery Street, 23rd Floor San Francisco, CA 94111, USA;

PANTHEON INTERNATIONAL PARTICIPATIONS PLC, here-above called PIP, a company incorporated and existing under the laws of England, whose registered office is situated at Beaufort House, 51 New North Road, Exeter, Devon, EX4 4EP, with Trade Register Number 02147984, acting by PANTHEON VENTURES LIMITED, a company incorporated and existing under the laws of England, its attorney, whose registered office is situated at Norfolk House, 31, St. James Square, London, SW1Y 4JR;

ESP II CONDUIT LP, here-above called ESP II, registered as a limited partnership in Scotland under the Limited Partnerships Act 1907 with number SL 4691 and having its principal place of business at 1 George Street, Edinburgh EH2 2LL, represented by STANDARD LIFE INVESTMENTS (PRIVATE EQUITY) LIMITED, in its capacity as Investment Manager, a company incorporated and existing under the laws of Scotland, whose registered office is situated at 1 George Street, Edinburgh EH2 2LL;

ESP 2004 CONDUIT LP, here-above called ESP 2004, registered as a limited partnership in Scotland under the Limited Partnerships Act 1907 with number SL 5379 and having its principal place of business at 1 George Street, Edinburgh EH2 2LL, represented by STANDARD LIFE INVESTMENTS (PRIVATE EQUITY) LIMITED, in its capacity as Investment Manager, a company incorporated and existing under the laws of Scotland, whose registered office is situated at 1 George Street, Edinburgh EH2 2LL;

ESP 2006 CONDUIT LP, here-above called ESP 2006, registered as a limited partnership in Scotland under the Limited Partnerships Act 1907 with number SL 5693 and having its principal place of business at 1 George Street, Edinburgh EH2 2LL, represented by STANDARD LIFE INVESTMENTS (PRIVATE EQUITY) LIMITED, in its capacity as Investment Manager, a company incorporated and existing under the laws of Scotland, whose registered office is situated at 1 George Street, Edinburgh EH2 2LL;

LÄNSFÖRSÄKRINGAR LIV FÖRSÄKRINGSAKTIEBOLAG (PUBL), here-above called LÄNSFÖRSÄKRINGAR, a company incorporated and existing under the laws of Sweden, whose registered office is situated at Tegeluddsvägen 11-13, 10650 Stockholm, Sweden, with number 516401-6627;

Here-by all represented by Mrs. Sévrine Silvestro, prenamed.

Declared to subscribe to the 7,584 (seven thousand five hundred eighty four) new shares and to have them fully paid up by payment in cash, as follows:

	Shares	Capital EUR
IK 2004 LP's I	784	19,600.-
IK 2004 LP's II	945	23,625.-
IK 2004 LP's III	864	21,600.-
IK 2004 LP's IV	558	13,950.-
PEURO IV LTD	552	13,800.-
PEURO IV LP	38	950.-
PEURO V A	667	16,675.-
PEURO V B	99	2,475.-
PGSF III-A	188	4,700.-
PGSF III-B	84	2,100.-
PIP	272	6,800.-
ESP II	760	19,000.-
ESP 2004	697	17,425.-
ESP 2006	433	11,075.-
LÄNSFÖRSÄKRINGAR	633	15,825.-
Total	7,584	189,600.-

so that from now on the Company has at its free and entire disposal the amount of 189,600.- EUR (one hundred eighty nine thousand six hundred euros), as was certified to the undersigned notary.

Second resolution

Subsequently to these resolutions, the meeting decides to amend article 8.1 of the articles of association in order to give it the following content:

« **Art. 8.**

8.1 The Company's capital is set at 451,300.- EUR (four hundred fifty-one thousand three hundred euros), represented by 18,052 (eighteen thousand fifty-two) shares of EUR 25,- (twenty-five Euro) each.»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately four thousand Euro.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned at 2.30 o'clock p.m.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the appearing person, the mandatory signed with Us, the notary, the present original deed. The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt neuf août.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée ATTENDO INTERNATIONAL S.A R.L., ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, constituée suivant acte reçu le 8 décembre 2006, RCS Luxembourg B numéro 122.134, et ayant subi une modification suivant acte reçu le 23 janvier 2007.

La séance est ouverte à 14 heures à Luxembourg et présidée par Maître Sévrine Silvestro, avocat à la Cour, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur, Flora Gibert, demeurant à Luxembourg.

La présidente prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que toutes les 10.468 (dix mille quatre cent soixante huit) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée et que tous les actionnaires représentés reconnaissent avoir eu connaissance de l'ordre du jour avant la présente assemblée; il a pu donc être fait abstraction des convocations d'usage.

III.- La présente assemblée est dûment constituée et peut dès lors valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de 189.600,- EUR (cent quatre-vingt-neuf mille six cents euros), pour le porter de son montant actuel de 261.700,- EUR (deux cent soixante et un mille sept cents euros) à 451.300,- EUR (quatre cent cinquante et un mille trois cents euros) par l'émission de 7.584 (sept mille cinq cent quatre-vingt-quatre) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 25,- EUR (vingt-cinq euros) chacune, par apport en numéraire.- Souscription et paiement des nouvelles parts sociales.

2.- Modification subséquente de l'article 8.1 des statuts.

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant 189.600,- EUR (cent quatre-vingt-neuf mille six cents euros), pour le porter de son montant actuel de 261.700,- EUR (deux cent soixante et un mille sept cents euros) à 451.300,- EUR (quatre cent cinquante et un mille trois cents euros) par l'émission de 7.584 (sept mille cinq cent quatre-vingt-quatre) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 25,- EUR (vingt-cinq euros) chacune, par apport en numéraire.

L'assemblée décide d'admettre à la souscription des 7.584 (sept mille cinq cent quatre-vingt-quatre) nouvelles parts sociales:

Parts
sociales

IK 2004 LP's I 784

IK 2004 LP's II	945
IK 2004 LP's III	864
IK 2004 LP's IV	558
PEURO IV LTD	552
PEURO IV LP	38
PEURO V A	667
PEURO V B	99
PGSF III-A	188
PGSF III-B	84
PIP	272
ESP II	760
ESP 2004	697
ESP 2006	433
LÄNSFÖRSÄKRINGAR	633
Total	7.584

Intervention - Souscription - Paiement

INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP I, ci-avant dénommée IK 2004 LP's I
 INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP II, ci-avant dénommée IK 2004 LP's II
 INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP III, ci-avant dénommée IK 2004 LP's III
 INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIP IV, ci-avant dénommée IK 2004 LP's IV

représentées par INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED agissant en sa qualité de «general partner» de INDUSTRI KAPITAL 2004 GP LP, agissant en sa qualité de «general partner» de INDUSTRI KAPITAL 2004 LIMITED PARTNERSHIPS I-IV, ayant son siège social à 30-32 New Street, St. Helier, Jersey, JE2 3RA Channel Islands;

PANTHEON EUROPE FUND IV LIMITED, ci-avant dénommée PEURO IV LTD, une société de droit de Guernesey, ayant son siège social à PO Box 105, Trafalgar Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernesey, Channel Islands, GY1 3EP, Numéro de Registre 42010;

PANTHEON EUROPE FUND IV LP, ci-avant dénommée PEURO IV LP, un «partnership» de droit du Delaware, ayant son siège social à C/O PANTHEON VENTURES INC, 600 Montgomery Street, 23rd Floor, San Francisco, CA 94111, USA, agissant par PEURO IV GP LIMITED, une société de droit de Delaware, son «general partner», ayant son siège social à 600 Montgomery Street, 23rd Floor, San Francisco, CA 94111, USA, agissant elle-même par PANTHEON VENTURES, INC, une société de droit de Californie, son «manager», ayant son siège social 600 Montgomery Street, 23rd Floor, San Francisco, CA 94111, USA;

PANTHEON EUROPE FUND V «A» LP, ci-avant dénommée PEURO V A, un «partnership» de droit d'Ecosse, ayant son siège social à Trafalgar Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernesey, Channel Islands, Numéro de Registre SL005664, agissant par PEURO V GP LIMITED, une société de droit de Guernesey, son «general partner», ayant son siège social à P.O. Box 255, Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, Channel Islands GY1 3QL;

PANTHEON EUROPE FUND V «B» LP ci-avant dénommée PEURO V B, un «partnership» de droit du Delaware, ayant son siège social à PANTHEON VENTURES INC, Transamerica Center, 600 Montgomery Street, San Francisco, CA 94111, Numéro de Registre 4161587, agissant par PEURO V GP LIMITED, une société de droit de Guernesey, son «general partner», ayant son siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, GY1 3QL Channel Islands;

PANTHEON GLOBAL SECONDARY FUND III «A» LP, ci-avant dénommée PGSF III-A, un «partnership» de droit d'Ecosse, ayant son siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, Channel Islands, GY1 3QL, Numéro de Registre SL005769, agissant par PGSF III GP LIMITED, une société de droit de Guernesey, son «general partner», ayant son siège social à P.O. Box 255, Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, Channel Islands GY1 3QL;

PANTHEON GLOBAL SECONDARY FUND III «B» LP, ci-avant dénommée PGSF III-B, un «partnership» de droit du Delaware, ayant son siège social à C/O PANTHEON VENTURES INC, 600 Montgomery Street, 23rd Floor San Francisco, CA 94111, USA, agissant par PGSF III GP, LLC, une société de droit du Delaware, son «general partner», ayant son siège social à 600 Montgomery Street, 23rd Floor San Francisco, CA 94111, USA, elle-même agissant par PANTHEON VENTURES, INC, une société de droit de Californie, son «manager», ayant son siège social à 600 Montgomery Street, 23rd Floor San Francisco, CA 94111, USA;

PANTHEON INTERNATIONAL PARTICIPATIONS PLC, ci-avant dénommée PIP, une société de droit d'Angleterre, ayant son siège social à Beaufort House, 51 New North Road, Exeter, Devon, EX4 4EP, Numéro de Registre 02147984, agissant par PANTHEON VENTURES LIMITED, a une société de droit d'Angleterre, son «attorney», ayant son siège social à Norfolk House, 31, St. James Square, London, SW1Y 4JR;

ESP II CONDUIT LP, ci-avant dénommée ESP II, enregistré en tant que «limited partnership» d'Ecosse régi par le «Limited Partnerships Act 1907», Numéro SL 4691 et ayant son siège d'administration centrale à George Street, Edinburgh EH2 2LL, représenté par STANDARD LIFE INVESTMENTS (PRIVATE EQUITY) LIMITED, en sa qualité de «Investment Manager», une société de droit d'Ecosse, ayant son siège social à 1 George Street, Edinburgh EH2 2LL;

ESP 2004 CONDUIT LP, ci-avant dénommée ESP 2004, enregistré en tant que «limited partnership» d'Ecosse régi par le «Limited Partnerships Act 1907», Numéro SL 5379 et ayant son siège d'administration centrale à 1 George Street, Edinburgh EH2 2LL, représenté par STANDARD LIFE INVESTMENTS (PRIVATE EQUITY) LIMITED, en sa qualité de «Investment Manager», une société de droit d'Ecosse, ayant son siège social à 1 George Street, Edinburgh EH2 2LL;

ESP 2006 CONDUIT LP, ci-avant dénommée ESP 2006, enregistré en tant que «limited partnership» d'Ecosse régi par le «Limited Partnerships Act 1907», Numéro SL 5693 et ayant son siège d'administration centrale à 1 George Street, Edinburgh EH2 2LL, représenté par STANDARD LIFE INVESTMENTS (PRIVATE EQUITY) LIMITED, en sa qualité de «Investment Manager», une société de droit d'Ecosse, ayant son siège social à 1 George Street, Edinburgh EH2 2LL;

LÄNSFÖRSÄKRINGAR LIV FÖRSÄKRINGSAKTIEBOLAG (PUBL), ci-avant dénommée LÄNSFÖRSÄKRINGAR, une société de droit suédois, ayant son siège social à Tegeluddsvägen 11-13, 10650 Stockholm, Suède, Numéro 516401-6627;

Tous représentés ci-après par Maître Sévrine Silvestro, prénommée, en vertu de procurations sous-seing privé

	Parts sociales	Capital EUR
IK 2004 LP's I	784	19.600,-
IK 2004 LP's II	945	23.625,-
IK 2004 LP's III	864	21.600,-
IK 2004 LP's IV	558	13.950,-
PEURO IV LTD	552	13.800,-
PEURO IV LP	38	950,-
PEURO V A	667	16.675,-
PEURO V B	99	2.475,-
PGSF III-A	188	4.700,-
PGSF III-B	84	2.100,-
PIP	272	6.800,-
ESP II	760	19.000,-
ESP 2004	697	17.425,-
ESP 2006	433	11.075,-
LÄNSFÖRSÄKRINGAR	633	15.825,-
Total	7.584	189.600,-

de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de 189.600,- EUR (cent quatre-vingt-neuf mille six cents euros), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article 8.1 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« Art. 8.

8.1. Le capital social est fixé à 451.300,- EUR (quatre cent cinquante et un mille trois cents euros) représenté par 18.052 (dix-huit mille cinquante deux) parts sociales d'une valeur nominale de 25,- EUR (vingt-cinq euros) chacune»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de quatre mille Euro.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14.30 heures.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: S. Silvestro, F. Gibert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 31 août 2007, Relation: LAC/2007/24501. — Reçu 1.896 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007109825/211/305.

(070125986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2007.

Gabra S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 121.029.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires et par le conseil d'administration en date du 3 septembre 2007

1. La société à responsabilité limitée UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l. a démissionné de son mandat d'administrateur.
2. La société anonyme EURO MANAGEMENT SERVICES S.A. a démissionné de son mandat d'administrateur.
3. La société anonyme MONTEREY SERVICES S.A. a démissionné de son mandat d'administrateur.
4. Monsieur Eric Magrini, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 20 avril 1963, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.
5. Monsieur Philippe Toussaint, administrateur de sociétés, né à Arlon (Belgique), le 2 septembre 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.
6. Monsieur Pietro Longo, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 13 septembre 1970, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.
7. Monsieur Eric Magrini, pré-nommé, a été nommé comme président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour GABRA S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007109874/29/30.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2007, réf. LSO-CI03406. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070125426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2007.

**ProLogis CED II (P) S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Parkridge CED II (Luxembourg) S.à r.l.).**

R.C.S. Luxembourg B 117.369.

In the year two thousand seven, on the ninth day of August.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

- 1) ProLogis CED II (NOMINEE) LIMITED, a company having its registered office at 1, Monkspath Hall Road, Solihull, West Midlands, B90 4FY, UK, registered under the number 5822993.
- 2) PARKRIDGE CED II FUND PARTNERSHIP, a company having its registered office at 1, Monkspath Hall Road, Solihull, West Midlands, B90 4FY, UK.

All here represented by Mr Marc Becker, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of two proxies given on August 8, 2007.

The said proxies, after having been signed *ne varietur* by the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to enact the following:

- That they are the sole actual shareholders of PARKRIDGE CED II (LUXEMBOURG), S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated by notarial deed on June 15, 2006, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 1612 on August 24, 2006.

- That the shareholders have taken the following resolutions:

First resolution

The shareholders decide to change the name of the Company into ProLogis CED II (P) S.à r.l.

Second resolution

The shareholders decide to amend article 1 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

« **Art. 1. Form - Name.** There exists a corporation with limited liability (société à responsabilité limitée) governed by Luxembourg law, under the name ProLogis CED II (P) S.à r.l. (hereinafter referred to as the «Corporation»).»

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately seven hundred and fifty euro (750.- LUF).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le neuf août.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) ProLogis CED II (NOMINEE) LIMITED, une société ayant son siège social à 1, Monkspath Hall Road, Solihull, West Midlands, B90 4FY, UK, inscrite sous le numéro 5822993.

2) PARKRIDGE CED II FUND PARTNERSHIP, une société ayant son siège social à 1, Monkspath Hall Road, Solihull, West Midlands, B90 4FY, UK.

Toutes deux ici représentées par Monsieur Marc Becker, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

en vertu de deux procurations datées du 8 août 2007.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquelles, représentées comme dit-est, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elles sont les seules associées de la société PARKRIDGE CED II (LUXEMBOURG), S.à r.l., société à responsabilité limitée, constituée suivant acte notarié en date du 15 juin 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1612 du 24 août 2006.

- Qu'ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de changer le nom de la société en ProLogis CED II (P) S.à r.l.

Deuxième résolution

Les associés déclarent modifier l'article 1^{er} des statuts comme suit:

« **Art. 1^{er}. Forme - Nom.** Il existe une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois sous le nom de ProLogis CED II (P) S.à r.l. (ci-après dénommée la «Société»).»

Plus rien n'étant fixé à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ sept cent cinquante euros (750,- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant 1^a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Becker, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2007, LAC/2007/22821. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 septembre 2007.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2007109838/220/78.

(070126117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2007.

Cotex, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 66, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 53.480.

E

1. Le mandat d'administrateur venu à échéance de la société anonyme MONTEREY SERVICES S.A. et de la société à responsabilité limitée UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l. n'a pas été renouvelé.

2. Monsieur Cornelius Martin Bechtel, administrateur de sociétés, né à Emmerich (Allemagne), le 11 mars 1968, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

3. Monsieur Sinan Sar, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 5 juin 1980, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

4. Monsieur Gérard Birchen, administrateur de sociétés, né à Esch-sur-Alzette (Luxembourg), le 13 décembre 1961, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été reconduit comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

5. La société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B n° 58.545, avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été reconduite comme commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

6. Monsieur Gérard Birchen, pré-nommé, a été nommé comme président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 30 août 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour COTEX

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007109879/29/30.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2007, réf. LSO-CI03349. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070125346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2007.

Lagar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 78.268.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et par le conseil d'administration en date du 30 août 2007

1. Le mandat d'administrateur, venu à échéance, de Monsieur Gérard Birchen, n'a pas été renouvelé.
2. Le mandat d'administrateur, venu à échéance, de Monsieur Robert Hovenier, n'a pas été renouvelé.
3. Le mandat d'administrateur, venu à échéance, de la société anonyme MONTEREY SERVICES S.A., n'a pas été renouvelé.

4. Monsieur Eric Magrini, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 20 avril 1963, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.

5. Monsieur Philippe Toussaint, administrateur de sociétés, né à Arlon (Belgique), le 2 septembre 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.

6. Monsieur Pietro Longo, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 13 septembre 1970, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.

7. La société à responsabilité limitée COMCOLUX S. à r. l., R.C.S. Luxembourg B 58.545 avec siège à L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte a été reconduite dans son mandat de commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.

8. Monsieur Eric Magrini, pré-nommé, a été nommé comme président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.

Luxembourg, le 31 août 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour LAGAR S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007109881/29/34.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2007, réf. LSO-CI03352. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070125344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2007.

Biname Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 118.452.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires et par le conseil d'administration en date du 3 septembre 2007

1. La société anonyme MONTEREY SERVICES S.A. a démissionné de son mandat d'administrateur.
2. La société anonyme EURO MANAGEMENT SERVICES S.A. a démissionné de son mandat d'administrateur.
3. La société à responsabilité limitée UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l. a démissionné de son mandat d'administrateur.
4. Monsieur Eric Magrini, administrateur de sociétés, né le 20 avril 1963 à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.
5. Monsieur Philippe Toussaint, administrateur de sociétés, né le 2 septembre 1975 à Arlon (Belgique), demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.
6. Monsieur Pietro Longo, administrateur de sociétés, né le 13 septembre 1970 à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.
7. Monsieur Eric Magrini, pré-qualifié, a été nommé président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour BINAME INVESTMENTS S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007109875/29/30.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2007, réf. LSO-CI03379. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070125421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2007.

Erofin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 89.769.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2007.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Référence de publication: 2007109733/696/14.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2007, réf. LSO-CI03264. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070124960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2007.

Eurodev International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 107.533.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires en date du 24 août 2007

Le siège social a été transféré de L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 27 août 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour EURODEV INTERNATIONAL S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007109872/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2007, réf. LSO-CI02064. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070125459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2007.

Syntaxis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 89.201.

Extrait des décisions prises par l'associée unique datées du 30 août 2007

En remplacement de la société à responsabilité limitée UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l., gérant démissionnaire, Monsieur Carl Speecke, administrateur de sociétés, né à Kortrijk (Belgique), le 5 mars 1964, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé gérant pour une durée indéterminée avec le pouvoir d'engager la société en toutes circonstances par sa seule signature.

Luxembourg, le 31 août 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour SYNTAXIS S.à r.l.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007109876/29/19.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2007, réf. LSO-CI03410. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070125407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2007.

Glassbeads S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.000.000,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 100.571.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale annuelle du 31 août 2007

Les mandats des gérants de la Société:

1. M. François Brouxel, demeurant professionnellement 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg;
2. M. Bruno Lambert, demeurant 8 Trevor Place, Londres SW7 1LA, (Royaume-Uni),
ont été renouvelés jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 septembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007109856/280/18.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2007, réf. LSO-CI04076. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070125595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2007.

LUXTECMA Service S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 7A, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 53.120.

—
Assemblée Générale Extraordinaire le 8 mars 2007

L'Assemblée Générale Extraordinaire est ouverte à 10.00 heures.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur François Vanherck demeurant à B-6860 Leglise, 130, rue des Courtils.

Le président nomme Madame Sylvia Cavedon, domiciliée à B-6860 Leglise, 130, rue des Courtils, comme secrétaire.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Gérard Wiczoreck, demeurant 193, rue de Hamm à L-1713 Luxembourg.

Le président constate que toutes les actions et tous les actionnaires sont présents ou représentés, que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer sur:

L'ordre du jour:

- 1) Démissions
- 2) Confirmation de mandat
- 3) Nominations
- 4) Signature.

1) L'Assemblée accepte, à l'unanimité, la démission des administrateurs Monsieur Gérard Wiczoreck, précitée, et Madame Charlotte Kleinclaus, demeurant 193, rue de Hamm, L-1713 Luxembourg.

Elle accepte, à l'unanimité, la démission de Monsieur Michel Kleinclaus, demeurant à Metz, en tant que commissaire aux comptes.

2) L'Assemblée confirme Monsieur Frank Annicaert, domicilié à B-3010 Louvain, 104, Sneppenstraat en tant qu'administrateur et administrateur-délégué.

3) L'Assemblée nomme, à l'unanimité, Monsieur François Vanherck domicilié 130, rue des Courtils à B-6860 Leglise, comme administrateur et administrateur-délégué, et Madame Sylvia Cavedon, demeurant à B-6860 Leglise, 130, rue des Courtils, en tant qu'administrateur.

Elle nomme, à l'unanimité, Melle Katia Wiczoreck, demeurant à L-1713 Luxembourg, 193, rue de Hamm, en tant que commissaire aux comptes.

Les administrateurs et commissaire aux comptes sont nommés à l'unanimité pour une durée de 6 années. Leur mandat prend donc fin le 8 mars 2013.

4) La société est valablement engagée par la signature conjointe de 2 administrateurs dont celle obligatoire d'un administrateur-délégué.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est close à 11.00 heures.

F. Vanherck / S. Cavedon / G. Wiczoreck

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Référence de publication: 2007109885/612/41.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2007, réf. LSO-CC02883. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070125658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2007.

Ypso Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 110.644.

L'adresse actuelle de Monsieur Nicolas Paulmier, administrateur de la Société, est la suivante: Flat 4, 1, St Johns Place, EC1M 4NP Londres (Royaume-Uni).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007109867/280/13.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2007, réf. LSO-CI04087. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070125568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2007.